COLLEGE LES PIERRES DOREES

546 rue Jacques Cortay

69620 LE BOIS D OINGT

APPEL D’OFFRE NATIONAL

PROJET DE SEJOUR CULTUREL A CHESTER

POUR L’ANNEE SCOLAIRE 2019/2020

Type de produit : transport en autocar – services – voyages et sorties

**DESCRIPTIF :**

Nombre de participants **: 50 élèves et 4 professeurs**

Dates du samedi **13 juin fin d’après-midi au vendredi 19 juin** matin 2020 soit 4 nuits

Amplitude du voyage : 1 nuit voyage aller, 1 nuit voyage retour

Pension complète : 4 à compter du 13 au soir

Autres repas à prévoir :

🖛 A la charge des familles : 1 diner du samedi 13, 1 petit- déjeuner et 1 déjeuner du dimanche 14,

1 petit- déjeuner du vendredi 19

🖛 1 dîner (jeudi) sur le bateau compris dans la prestation

Hébergement : en familles hôtesses à CHESTER

Transports : 1 autocar muni de ceintures de sécurité et pourvu d’air climatisé du collège à CHESTER aller et retour + tous les déplacements pour les visites sur place + traversées maritimes et repas

**PROGRAMME SOUHAITE** : Les visites doivent avoir lieu dans cet ordre.

* Découverte du quartier de Westminster
* Visite de CONWY CASTLE
* Promenade en train « Snowdon Mountain Railway » à Llamberis
* Visite de la cathédrale anglican
* Visite du Merseyside Maritine Museum & International Slavery Museum
* Visite du Beatles Story Museum
* Journée sur l’Ile d’Anglesey
* Visite du château de Douvres

Le devis devra inclure et préciser :

* Le lieu d’hébergement
* Les conditions d’assurance annulation individuelle avant le départ et en cour de séjour
* Les conditions d’assurance annulation groupe complet
* Les conditions d’assurance rapatriement
* Les réservations et les entrées des visites en gras dans le programme
* Les repas supplémentaires
* Présenter le coût total du séjour selon le programme souhaité ainsi que le coût par participant

Le prestataire indiquera à quelles conditions le séjour serait remboursé en cas d’interdiction de voyager édictée par les autorités

Le contrat définitif ne sera signé qu’à partir du 7 janvier 2020 au plutôt sous réserve que les autorités de contrôle aient validé le budget 2020 de l’établissement.

Paiement par mandat administratif en 3 fois :

* 1er acompte de 30 % le 13 février 2020
* 2ème acompte de 40 % le 9 avril 2020
* solde le 11 juin 2020